



Gestionnaire de projet en digital marketing (H/F/X)

Communication - Audiovisuel | Vente - Marketing

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Adeptes des nouveaux canaux de communication, vous connaissez les différents médias et souhaitez apprendre à communiquer sur ceux-ci ? Vous avez plein d'idées à la seconde et êtes plutôt doué / douée pour développer et vendre vos concepts ? Alors pourquoi ne pas vous lancer dans le digital marketing grâce à cette formation ?

Le Gestionnaire de projet en digital marketing collabore à la stratégie marketing et/ou la met en oeuvre (tarifs, promotion, communication, gammes de produits, supports techniques...) pour l'ensemble des produits de l'entreprise.

Il est en charge de l'élaboration et du suivi de projets marketing commandités par le client ou la direction stratégique d'une société.

Le gestionnaire de projet en digital marketing fait réaliser des études de marchés, en tire les résultats et sur base de ceux-ci élabore les stratégies

commerciales et publicitaires des produits et/ou des sociétés.

Au cours de cette formation de Coordination et d'Encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de **Gestionnaire de projet en digital marketing** :

Collaborer à la stratégie marketing de l'entreprise : le Gestionnaire de projet en digital marketing maîtrise les fondements du marketing. Il applique une démarche statistique simple, utile dans le cadre de l'activité professionnelle. Il utilise les logiciels propres au marketing digital. Il élabore un plan marketing pour atteindre les objectifs fixés et contrôle le déploiement des opérations. Il développe le rendement des actions marketing.

Établir un plan stratégique de communication, de promotion des produits/services et en mesurer l'efficacité : le Gestionnaire de projet en digital marketing mène une campagne publicitaire et/ou promotionnelle, établit une stratégie digitale, omnicanale et off-line.

Gérer la communication. Communiquer dans le cadre de son activité : le Gestionnaire de projet en digital marketing encadre et travaille en équipe.

Appliquer les concepts Marketing dans un environnement digital (e-marketing) dans une politique stratégique globale : le Gestionnaire de projet en digital marketing définit et positionne le marketing digital dans un environnement en constante évolution. Il identifie les enjeux de la politique de produits, de marques et de services au regard du marketing digital. Il appréhende l'ensemble des acteurs, des outils, des médias et les techniques marketing qui utilisent les supports et canaux digitaux. Il favorise la transversalité et la mobilité entre les différents métiers du marketing digital.

Appliquer une stratégie Web marketing : vous apprenez à définir une politique e-marketing général. Vous choisissez les canaux de communication digitaux. Vous définissez une stratégie d'inbound marketing, rédigez un texte efficace, clair, accrocheur pour le WEB (copywriting). Vous apprenez à optimiser le référencement d'un site Web, à mettre en œuvre le référencement, à mesurer la fréquentation du site. Vous utilisez des bases de données pour mesurer les performances de votre site. Vous mettez en œuvre le monitoring du site. Vous établissez un reporting général des actions de communication digitale effectuées, contrôlez le planning. Vous positionnez et augmentez le trafic de la marque.

Gérer un projet marketing : le Gestionnaire de projet en digital marketing communique dans le cadre de relations professionnelles.

Alors si vous souhaitez vous imposer sur le marché des campagnes de marketing 2.0, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance

(<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h. de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes, ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans une agence de communication, une agence de marketing

Employé / Employée dans le service communication ou service commercial d'une entreprise

Gestionnaire de projet indépendant / indépendante

Débouché(s) future(s) formation(s)

Community Manager (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/community-manager>)

Conseiller en relations publiques (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/conseiller-en-relations-publiques>)

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client Sur le terrain Travail sur le terrain et au bureau

Travail en autonomie ou en équipe

Finalité

Diplôme de Coordination et d'encadrement

Aptitudes

Le gestionnaire de projet en digital marketing dépend du responsable marketing, il est un collaborateur commercial d'une entreprise et d'une organisation. Il est appelé à s'intégrer dans des services de nature ou de dimensions différentes. Il travaille cependant avec une certaine autonomie puisque c'est à lui que revient la responsabilité de gérer les actions dans leurs aspects opérationnels.


En accord avec la politique marketing définie par la direction, il met en place une stratégie pour son produit, élabore des recommandations et s'assure de leur application et de leur efficacité.

Programme

1ère année :

- X23/25 Les fondements du marketing (28h)
- X23/25 Introduction au marketing digital (24h)
- X23/25 Informatique appliquée (14h)
- X23/25 Direct marketing (20h)
- X23/25 Coordination de projet (module transversal) (24h)
- X23/25 Marketing stratégique (28h)
- X23/25 Publicité et communication digitale et omnicanale (32h)

2ème année :

- X23/26 Informatique appliquée (32h)
 - X23/26 Marketing de services (20h)
 - X23/26 Stratégie du marketing digital (62h)
 - X23/26 Cadre juridique au marketing digital (20h)
 - X23/26 Suivi TFE (16h)
- 

Condition d'admission - Formations numériques

Est admis à cette formation la personne qui possède au minimum :

soit, un certificat attestant que l'intéressé a suivi avec fruit l'enseignement secondaire supérieur général, technique ou artistique ou toute autre formation équivalente (CESS).

soit, un document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

soit, un diplôme de la formation de chef d'entreprise IFAPME dans une profession connexe

soit, une épreuve d'admission IFAPME sous réserve d'acceptation du dossier par le centre IFAPME

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut à 2 conditions :

Être titulaire du certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire

Pouvoir justifier d'une compétence particulière notamment par des diplômes, brevets, certificats ou curriculum vitae

La personne qui ne répond pas aux conditions précitées doit présenter un dossier de motivation et/ou un examen d'entrée pour s'inscrire à la formation de chef d'entreprise (dossier à introduire auprès du centre de formation).

Vous devez vous inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>) (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)

Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la date du comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des [formations adultes suivantes \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval>).



Arlon

Avenue du Général Patton, 10 6700 Arlon

063 22 74 19

Secrétariat :

Du lundi au vendredi : de 8h à 20h30

063 57 20 42

lux@ifapme.be